



# natura

## ENTRECÔTES DU MILIEU - MALVAUX

Département du Jura

Altitudes : 568-1211 m

Surface actuelle : 1996 ha

Référence : FR4301328 – (ZSC)  
FR4312023 – (ZPS)

### 5 communes concernées :

Foncine-le-Bas  
Foncine-le-Haut  
Fort du Plasne  
Chaux-des-Crotenay  
Les Planches-en-Montagne

### NATURE DU SITE

Forêts – Habitats rocheux – Formations herbacées naturelles et semi-naturelles – Tourbières

### DESCRIPTION DU SITE - INTÉRÊT

Le site « Entrecôtes du Milieu - Malvaux », à haut intérêt paysager, appartient à l'ensemble forestier de la Haute-Joux et présente des habitats naturels remarquables. Situé dans la chaîne plissée du Haut-Jura sur le territoire du Parc, il s'agit d'une zone d'une exceptionnelle diversité écologique : étendue, amplitude altitudinale, morphologie mouvementée, géologie... Le site regroupe quelques milieux ouverts et forestiers autour de la commune de Chaux-des-Crotenay et un secteur plus étendu compris entre Chalesme, Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas et les Planches en Montagne, abritant un important massif forestier, alternant avec des zones tourbeuses, des sources et des cascades, ainsi que des zones plus sèches et des secteurs de falaise.

#### Milieux forestiers

Les forêts présentent un réel intérêt en raison de la diversité des groupements de versant et fond de vallée (aulnaie, pessière\* sur tourbe).

Situées en position sommitale, les très belles **hêtraies-sapinières** présentent différentes variantes, reflets des conditions locales. Elles sont relayées sur les pentes fortes ou les éboulis par des communautés forestières plus spécialisées :

- **hêtraie à Dentaire** sur les pentes fortes et mal exposées,
- **hêtraie à Adénostyle** lorsque les pentes abruptes sont couvertes d'éboulis fins,
- **érablière à Spirée** sur éboulis moyen plus frais.

Au-dessus de 1200 m environ, la hêtraie-sapinière cède la place à la **hêtraie à Erable** et à

la **pessière d'altitude**, communauté forestière très localisée dans le massif jurassien. La hêtraie à Erable et la pessière d'altitude sont particulièrement bien différenciées dans la forêt de Mignovillard.

#### Milieus humides

Enclavée au fond d'une combe que surplombe le grand massif forestier de la Haute-Joux, la tourbière d'Entrecôtes couvre une vingtaine d'hectares. Elle est caractérisée par plusieurs unités écologiques :

- la **tourbière haute acide** (tourbière haute à Rossolis, gouilles, tourbière haute bombée, groupement à Trichophore et tourbière boisée),
- le **bas-marais alcalin** (où domine la Laïche de Davall),
- le **marais de transition**,
- les anciennes fosses d'extraction,
- les **prairies humides** (prés à Trolle et Bistorte, mégaphorbiaie\*, moliniaie\* groupement à Laïche paniculée et cariçaies\*).
- des boisements se sont installés dans la partie la plus asséchée (bouleaux, épicéas, frênes et érables).

Ces différents groupements de végétation recèlent plusieurs plantes rares et protégées.

Le site abrite également plusieurs sources et cascades telles que celle du Bief de la Ruine ou encore la source de la Saine.

#### Pelouses et prairies sèches, habitats rupicoles.

**Des prairies sèches** couvrent les coteaux et buttes calcaires ensoleillées. Abandonnées par l'agriculture, elles sont dominées par la Molinie et le Brachypode penné puis progressivement plantées en épicéas ce qui contribue fortement à la fermeture de la combe et à la perte de biodiversité.

Sur les Arboux, les éboulis marneux creusés par le ruissellement sont colonisés par des **pelouses marneuses** à Calamagrostis et Molinie, groupement rare en Franche-Comté, abritant l'Orchis vert et l'Orchis odorant.

Sur le Bulay, les éboulis calcaires chauds sont colonisés par l'Epervière à feuilles de Scorzonère. Les éboulis abritent différents types de végétation montagnards et de tendance thermophile comme le montre la présence du Centranthe à feuilles étroites et surtout du Calamagrostide argenté qui forme des

peuplements très importants. Cette plante est rare en Franche-Comté. Les éboulis sont parsemés de buissons structurés notamment par le Nerprun des Alpes et l'Amélanchier à feuilles ovales.

Enfin, les corniches abritent de très belles **pelouses xérophiles à mésoxérophiles**.

La falaise des Planches-en-Montagne présente des **groupements rupicoles\*** tout à fait remarquables, tant par leur qualité que par leur étendue notamment dans le secteur le plus à l'est.

#### Faune

Une telle variété et diversité de structures sont extrêmement favorables à une faune typique des milieux montagnards supérieurs. Le **Lynx** est régulièrement observé dans le secteur. Plusieurs espèces, rares et plus fragiles, sont inféodées à cet environnement : le **Grand Tétrás**, dont le maintien sur le site reste à confirmer, et la **Gélinotte des bois**.

Elles sont accompagnées par d'autres espèces tels que le **Pic noir**, le Merle à plastron, la Bécasse des bois, le Cassenoix moucheté, et la **Chouette de Tengmalm**. Cette dernière adopte de préférence les vieux peuplements de hêtres lui assurant la présence de cavités de nidification, directement liées à la fréquentation du site par le Pic noir.

Les falaises du site abritent d'autres oiseaux intéressants, comme le **Faucon pèlerin**, inscrit à la Directive Oiseaux et le Grand Corbeau.

Quant aux prairies, elles constituent le terrain de chasse privilégié de rapaces diurnes comme la **Bondrée apivore**, le **Milan noir** et le **Milan royal**. Ces milieux ouverts, lorsqu'ils sont plus ou moins enfrichés, abritent aussi la **Pie-grièche écorcheur**, passereau prédateur d'insectes et parfois de campagnols qu'il chasse à partir de postes d'affût (buissons, haies, piquets, etc.).

La présence de cette avifaune diversifiée laisse présager de la richesse entomologique\* du site. S'ils la confirment, les inventaires naturalistes qui restent à mener sur le secteur, révéleront sans doute aussi la présence de nombreuses chauves-souris, dont les insectes constituent la principale ressource alimentaire.

## DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

**Habitats naturels d'intérêt communautaire**, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

Code	Habitat annexe I	* : prioritaire
3220	Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	
6110	Pelouses pionnières des dalles calcaires montagnardes	*
6210	Pelouses calcicoles : subatlantiques*, mésophiles, acidiclinales, mésoxérophiles, xérophiles*	
6230	Pelouses acidiphiles montagnardes de l'est	*
6410	Prairies humides oligotrophiques sur sols paratourbeux basiques submontagnards à montagnards continentaux	
6430	Mégaphorbiaies	
6520	Prairies de fauche montagnardes et subalpines des Alpes et du Jura	
7110	Tourbières hautes actives	*
7120	Tourbières hautes actives dégradées	
7140	Tourbières de transition et tremblants	
7230	Végétation des bas marais neutro-alcalins	
8120	Eboulis calcaires et schistes calcaires des étages montagnards à alpins	
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*	
8310	Grottes et cavités non exploitées par le tourisme	
91E0	Forêts alluviales résiduelles (aulnaie-frênaie riveraine)	*
91D0	Pessières, boulaies pubescentes tourbeuses	*
9130	Hêtraies	
9150	Hêtraies à Laïche blanche, à Seslerie bleue, à If	
9180	Forêts de ravins, d'éboulis et de pentes	*
9410	Pessières à Doradille de lapiaz ou éboulis calcaires	

**Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire**, inscrites à l'annexe II de la directive habitats :

Groupe	Nom français
Invertébrés	Cuivré de la bistorte
Invertébrés	Damier de la succise
Invertébrés	Écrevisse à pieds blancs
Poissons	Chabot
Mammifères	Lynx d'Europe
Mousses	Hypne brillante

**Espèces d'oiseaux** inscrites à l'annexe I de la directive oiseaux

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faucon pèlerin</li> <li>- Bondrée apivore</li> <li>- Milan noir</li> <li>- Milan royal</li> <li>- Chouette de Tengmalm</li> <li>- Grand Tétras</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gémot des Bois</li> <li>- Pic noir</li> <li>- Pie-grièche écorcheur</li> <li>- Alouette lulu</li> <li>- Martin-pêcheur d'Europe</li> </ul> |
|--|---|



Faucon pèlerin (Cliché Florent Cardinaux)

#### GLOSSAIRE

**Calcicole** : se dit d'une espèce ou d'une végétation rencontrée exclusivement ou préférentiellement sur des sols riches en calcium.

**Cariçaie** : formation dense et assez étendue où les laïches (*Carex*) dominent.

**Chasmophytique** : espèce végétale se développant dans les anfractuosités des parois rocheuses et des rochers

**Entomologique** : qualifie ce qui se rapporte aux insectes

**Mégaphorbiaie** : formation végétale de hautes herbes installée sur des sols humides et riches.

**Mésophile** : niveau moyen vis-à-vis de l'humidité ou de conditions moyennes de milieu.

**Moliniaie** : formation à Molinie

**Pessière** : peuplement d'épicéas (*Picea abies*)

**Rupicole** : qualifie une végétation développée sur des rochers.

**Thermophile** : se dit d'une plante qui croît de préférence dans des sites ensoleillés et chauds.

**Xérocline** : se dit d'une plante ou d'une formation végétale se développant dans des milieux à tendance sèche

**Xérophile** : se dit d'une plante vivant dans des milieux secs.